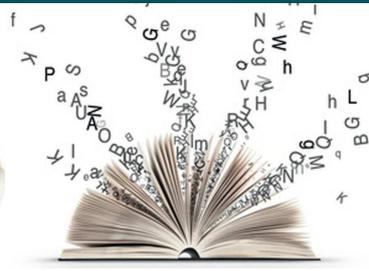




Lycée de la mer et du littoral
BOURCEFRANC LE CHAPUS



LE BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

FINALITÉS DE LA FORMATION

- Ce baccalauréat s'adresse aux élèves qui souhaitent acquérir une culture générale solide et des méthodes de travail utiles pour suivre des études supérieures, ou "études longues", dans des domaines variés : sciences, économie, littérature, etc.

CONTENU ET DÉROULEMENT DE LA FORMATION

La formation s'articule comme suit :

- Des **enseignements communs** : français (en classe de 1^{ère}), philosophie (en classe de T^{le}), histoire - géographie, enseignement moral et civique, enseignement scientifique, langues vivantes A (anglais) et B (espagnol, allemand), EPS.
- Des **enseignements de spécialité** : (3 enseignements de 4 h en classe de 1^{ère}, 2 enseignements de 6 h en classe de T^{le} parmi ceux choisis en classe de première) à choisir dans la liste suivante :
 - Mathématiques
 - Sciences de la vie et de la terre
 - Physique-chimie
 - Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques
 - Sciences économiques et sociales
 - Humanités, littérature et philosophie
 - Langues, littératures et cultures étrangères
- Des **options**, afin de compléter les connaissances des élèves et de renforcer leur profil, parmi la liste suivante : latin, mathématiques expertes (en classe de T^{le}), mathématiques complémentaires (en classe de T^{le}), sections européennes, sections sportives "sauvetage aquatique" ou "surf".
- 2 heures d'accompagnement personnalisé (AP), d'accompagnement au choix de l'orientation et de vie de classe, avec pour objectifs d'aider les élèves à s'adapter aux exigences du lycée, à acquérir des méthodes de travail et à construire leur projet d'orientation.

MODALITÉS DE DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

- Les épreuves terminales comptent pour 60 % de la note finale :
 - 1 **épreuve anticipée de français** en 1^{ère} (écrit et oral).
 - 4 **épreuves en terminale** : 3 épreuves écrites (2 épreuves de spécialité et 1 épreuve de philosophie) et 1 épreuve orale.
- Le contrôle continu représente 40 % de la note finale :
 - 10 % pour la prise en compte des bulletins de 1^{ère} et de T^{le} dans l'ensemble des enseignements pour encourager la régularité du travail des élèves.
 - 30 % d'**épreuves communes** de contrôle continu, organisées en 1^{ère} et T^{le}.

POURSUITES D'ÉTUDES

- Universités, CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles), IUT (Instituts universitaires de technologie), STS (pour préparer des BTS), écoles de commerce, écoles d'ingénieurs, etc.